



Fonds Spécial d'Intervention de la CEDEAO (ESIF) Pour les zones périurbaines et rurales

Exécution de la Politique de la CEDEAO en matière d'Énergies Renouvelables (EREP)
et du Programme de la CEDEAO sur l'Accès aux Services d'Électricité Durables
(EPASES)

APPEL À PROPOSITIONS 2022

Modèle de proposition de projet
Veillez lire attentivement les directives de candidature

**Date limite de soumission des propositions :
12 août 2022, 23:00 UTC-1**

Introduction

Les directives suivantes fournissent aux candidats intéressés toutes les informations sur le premier appel à propositions du Fonds spécial d'intervention de la CEDEAO (ESIF) - 2022

Contexte

Le premier appel du Fonds Spécial d'Intervention de la CEDEAO (ESIF) est géré par le Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (ECREEE) basé à Praia, au Cap-Vert. L'appel prévoit une subvention de cofinancement non remboursable pour les dépenses d'investissement dans des solutions en matière d'énergie propre dans les zones rurales et périurbaines, avec une attention particulière aux initiatives soutenant et promouvant les utilisations productives de l'électricité (PUE).

L'appel d'ESIF 2022 est soutenu par la Commission de la CEDEAO. Les fonds disponibles s'élèvent à 700 000 USD, avec une subvention **maximale de 60.000 USD** allouée à chaque projet retenu.

Le Fonds est ouvert à d'autres partenaires donateurs désireux de contribuer au fonds. Le soutien supplémentaire que d'autres partenaires s'engagent à apporter au Fonds permettra la mise en œuvre d'un plus grand nombre de projets. L'ESIF fait partie du plan de travail annuel de l'ECREEE et est pleinement intégré dans sa structure de gouvernance.

Le Fonds s'appuiera sur les enseignements tirés des appels précédents du Fonds de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables (ESIF) - ESIF-1 lancé en 2011 ; ESIF-2 lancé en 2014 ; et ESIF-3 lancé en 2018 - pour veiller à ce que l'accès à l'énergie durable soit élargi à travers les pays de la CEDEAO en utilisant les derniers développements technologiques, les solutions adaptées et les meilleures pratiques éprouvées.

Que signifie ESIF ?

L'ESIF est un fonds géré par le Secrétariat de l'ECREEE. Le Fonds octroie des subventions non remboursables par le biais d'appels à propositions réguliers et concurrentiels axés sur la demande.

Pertinence du Fonds ESIF

Grâce au Fonds, ECREEE contribuera à la réalisation des objectifs liés au Développement Durable (ODD), à l'Énergie Durable pour Tous (SEforALL) et aux accords internationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), en vue de maintenir la hausse moyenne de la température mondiale en dessous de deux degrés Celsius.

Le Fonds ESIF répond au besoin urgent d'investissements supplémentaires dans les EnR et l'EE dans les zones périurbaines et rurales d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à l'absence d'instruments de financement nationaux et au soutien limité des donateurs internationaux. La plupart des financements disponibles au niveau international ne répondent pas de manière adéquate aux besoins des petites et moyennes entreprises. Avec ESIF, ECREEE et ses partenaires s'efforcent de lever ces obstacles, en se concentrant exclusivement sur les solutions en matière d'énergies renouvelables capables de répondre aux besoins des populations vulnérables dans les zones rurales et périurbaines.

La proposition d'ESIF est alignée avec la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide, qui appelle à un renforcement de l'appropriation locale, des capacités et à une utilisation accrue des systèmes nationaux locaux pour mettre en œuvre l'aide au développement. ECREEE a le mandat officiel de la CEDEAO et un avantage comparatif dans le domaine des EnR et de l'EE en Afrique de l'Ouest. L'expérience acquise

dans le cadre de la gestion du ESIF renforcera davantage les capacités du Secrétariat de l'ECREEE et créera des synergies avec les plans de travail annuels du Centre. Les meilleures pratiques et les leçons tirées des projets exécutés par l'ESIF seront diffusées par le biais du réseau de l'ECREEE et de l'Observatoire de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (ECOWREX). Dans la deuxième phase, les expériences et les leçons tirées du ESIF seront transférées aux pays de la CEDEAO, ce qui devrait conduire à l'adoption de mécanismes de financement nationaux. Le Fonds offre une situation gagnant-gagnant et ouvre des possibilités de transfert de technologies et de connaissances Nord-Sud et Sud-Sud.

L'ESIF 2020, qui s'inscrit dans le cadre du programme de l'ECREEE en faveur de la Politique de l'Énergie Durable, contribuera directement à la réalisation des objectifs de la Politique de la CEDEAO en matière d'Énergies Renouvelables en milieu rural (EREP), qui prévoit une augmentation de la part de la population rurale desservie par des solutions d'énergies renouvelables hors réseau à 25 % d'ici 2030, en fixant l'objectif de promouvoir 128 000 mini-réseaux dans la région à cette date. Il contribuera aussi directement à la réalisation des objectifs des Plans d'Action Nationaux en matière d'Énergies Renouvelables (PANER) et du Programme d'Action SEforAll dans les États membres de la CEDEAO, où les mini-réseaux d'énergie propre ont été reconnus comme une option technologique importante pour promouvoir l'accès à l'électricité dans les zones rurales, notamment par la mobilisation des investissements privés.

Objectifs, Résultats et Bénéficiaires du ESIF

L'objectif global du Fonds est de contribuer au développement durable dans les zones rurales et périurbaines d'Afrique de l'Ouest par le déploiement et l'utilisation accrue de technologies et de services fiables et abordables dans le domaine des EnR et de l'EE. **L'objectif spécifique** du ESIF est de créer un

environnement favorable aux investissements et aux affaires qui conduisent à l'accélération du déploiement et de l'utilisation des technologies et services liés aux EnR et à l'EE dans les zones périurbaines et rurales d'Afrique de l'Ouest.

Les activités du ESIF **permettront d'atténuer les barrières financières existantes** pour le développement et l'exécution d'investissements et d'entreprises de petite et moyenne taille dans le domaine des EnR et de l'EE. Les capacités, la base de connaissances et la capacité d'accès au marché des entreprises locales de technologies et de services dans le domaine des EnR et de l'EE seront renforcées. La mise en réseau, l'échange de connaissances et la sensibilisation aux opportunités commerciales liées aux EnR et à l'EE dans les zones périurbaines et rurales seront facilités.

Les **Bénéficiaires Directs** du ESIF sont les développeurs de projets directement impliqués dans l'exécution des projets d'énergie propre financés par l'ESIF. Les **Bénéficiaires Finaux** sont les utilisateurs finaux de l'énergie, en particulier dans les zones périurbaines et rurales, qui bénéficient de services énergétiques modernes, fiables et abordables et, enfin, la communauté mondiale grâce à la réduction des émissions de GES.

Structure de gouvernance du ESIF

L'ESIF est géré par le Secrétariat d'ECREEE.

Le **Comité d'Évaluation (CE)** d'ECREEE approuve le financement des subventions aux projets individuels du ESIF sur la base des recommandations de l'équipe de gestion des projets du ESIF et ajuste la politique de financement pour le prochain appel.

L'équipe spécialisée dans la gestion des projets du ESIF est basée au Secrétariat de l'ECREEE à Praia, au Cap-Vert, et est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes du cycle des projets du ESIF.

Remarque : Les candidats doivent préparer leurs propositions conformément aux directives de candidature disponibles sur le site Web (<http://www.ecreee.org>). Toutes les informations demandées, y compris les annexes, doivent être complétées en détail et les pièces justificatives doivent être jointes. Vous trouverez plus de détails sur le processus de candidature dans les directives.

PARTIE 1 : VUE D'ENSEMBLE

1.1. Titre du Projet :	<i>(titre et sous-titre complets du projet)</i>		
1.2. ID du Projet	À remplir par ECREEE		
1.3.1 Nom du Demandeur :	Nom du demandeur		
1.3.2 Type de Demandeur	<i>(Veuillez sélectionner ou préciser)</i> - Entreprise privée - Autres organisations (veuillez préciser:)		
1.4.1 Coût Total du Projet	1.4.2 Subvention demandée	1.4.3 Financement propre du demandeur	1.4.4 Co-financement de partenaires
USD	USD	USD	USD
100%	en % du total	en % du total	en % du total
1.5.1 Type de Projet <i>(Sélectionnez une ou plusieurs options et supprimez le reste)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Systèmes de production d'énergie renouvelable pour les centres de santé ruraux, les hôpitaux ou d'autres services essentiels ; 2. Systèmes de pompage d'eau à énergies renouvelables pour les centres de santé, les hôpitaux, les écoles ou d'autres services essentiels ; 3. Réfrigérateurs solaires pour les centres de santé ou les hôpitaux 4. Chauffe-eaux solaires pour les centres de santé ou les hôpitaux 5. Centres de services communautaires pour les énergies propres 6. Des solutions de cuisson propre contribuant aux services essentiels 7. L'expansion ou la rénovation de projets d'énergies renouvelables existants contribuant à la résilience des services essentiels tels que les centres de santé, les hôpitaux ou les écoles. 8. Mini-réseaux d'énergie propre (énergie solaire, éolienne, petite centrale hydroélectrique, biogaz) 9. Systèmes solaires domestiques et autonomes 10. WTE (biogaz, etc.) 11. Lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation 	1.5.2 Durée du projet <i>(Max. 6 mois)</i>	Mois



	<p>12. <i>Énergie en tant que service pour les secteurs commerciaux et industriels (C&I)</i></p> <p>13. <i>Autres utilisations productives de l'énergie (PUE)</i></p> <p>14. <i>Mobilité électrique</i></p> <p>15. <i>Autre (Spécifier :)</i></p>		
<p>1.6.1 Pays concernés</p> <p><i>(Sélectionnez le pays et le(s) groupe(s) de population ciblé(s) – supprimez le reste)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bénin - Burkina Faso - Cap-Vert - Côte D'Ivoire - Gambie - Ghana - Guinée - Guinée-Bissau - Libéria - Mali - Niger - Nigéria - Sénégal - Sierra Leone - Togo 	<p>1.6.2 Nom du lieu précis, y compris les coordonnées géographiques, si possible :</p> <p>(Région/ville/village)</p> <p><i>(Coordonnées géographiques)</i></p> <hr/> <p>1.6.3 Groupe(s) de population ciblé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les zones rurales - dans les zones périurbaines 	
<p>1.7 Source d'énergie renouvelable sélectionnée</p> <p><i>Sélectionnez une ou plusieurs options et supprimez le reste. Les projets peuvent couvrir plus d'une solution.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Biomasse • Biocarburants • Biogaz • Valorisation énergétique des déchets • Énergie hydraulique • Énergie solaire PV • Énergie solaire thermique • Énergie éolienne • Hybrides 		

1.8 Résumé des principales caractéristiques et du concept principal du projet :

Décrivez et expliquez brièvement les caractéristiques clés, le concept principal et la raison d'être du projet. Il peut s'agir d'un résumé des principaux problèmes, des objectifs, des technologies/solutions innovantes pour résoudre ces problèmes. Quelles activités clés seront entreprises pour parvenir aux solutions, comment le projet générera ses principaux avantages, quels sont ces avantages, qui sont les bénéficiaires et comment les avantages et les résultats seront maintenus ou reproduits. Le lecteur doit être en mesure de comprendre comment le projet fonctionne, pourquoi il est important et quelles en sont les principales caractéristiques.



PARTIE 2 : INFORMATIONS SUR LE PROJET

2.1 Pertinence du Projet et l'Analyse des Problèmes

- ✓ Décrire les problèmes existants causés par la pandémie de Covid-19 dans le secteur énergétique de la région ciblée, les besoins et les contraintes des groupes cibles / groupes bénéficiaires finaux du projet
- ✓ Décrire les services énergétiques actuellement disponibles
- ✓ Décrire les liens entre la situation énergétique actuelle et les problèmes sociaux, économiques et environnementaux (p. ex. santé, éducation, productivité, revenus) causés par la pandémie de Covid-19
- ✓ Démontrer la pertinence de la proposition par rapport aux objectifs de la demande de propositions.
- ✓ Indiquer les principales priorités et les objectifs nationaux ou régionaux auxquels le projet contribue
- ✓ Décrivez la valeur ajoutée du projet en tenant compte des synergies avec d'autres projets en cours et en évitant la duplication des activités. Lorsque l'action fait partie d'un programme plus vaste, expliquez comment elle s'intègre ou est coordonnée et précisez les effets de synergie.
- ✓ Démontrer la pertinence du projet ou de ses résultats pour les groupes de population des zones périurbaines et rurales.

2.2 Législation et contexte locaux, nationaux et régionaux

- ✓ Décrivez la législation locale, nationale et régionale pertinente et montrez que le projet est conforme à celle-ci et qu'il la respecte pleinement.

2.3 Objectifs et Impacts Généraux du Projet

- ✓ Présentez la portée et la manière dont le projet permet d'améliorer la situation énergétique actuelle et de relever les défis interdépendants que sont la pauvreté énergétique, la sécurité énergétique et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Présentez comment le projet vise à contribuer à la résolution des problèmes décrits dans l'analyse des problèmes.
- ✓ Le projet démontre un impact positif clair sur le plan social, économique, environnemental et sur la réduction directe/indirecte de la pauvreté.
- ✓ Démontrez l'impact positif du projet en matière de développement durable sur le plan social, économique et environnemental et décrivez les avantages positifs attendus à court et à long terme en général et pour les groupes cibles/groupes bénéficiaires finaux du projet en particulier. Soyez spécifique et quantifiez les résultats autant que possible, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Proposez des indicateurs quantifiables pour mesurer les réalisations (par exemple, réduction de la pollution intérieure, économies de revenus grâce à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles, amélioration de la santé, renforcement des services éducatifs, création d'emplois). Indiquez comment l'action améliorera la situation des groupes cibles/bénéficiaires.



Fournissez des chiffres quantifiables sur les impacts attendus du projet à court et à long terme, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Modifiez ou complétez le tableau selon vos besoins. Montrez comment le projet contribue au développement économique, social et environnemental durable.

2.4 Objectifs Spécifiques et Efficacité

- ✓ Préparer une liste d'objectifs spécifiques à atteindre pour surmonter les problèmes identifiés et contribuer aux objectifs généraux. Cela représente le point central de l'ensemble du projet qui devrait être atteint après la finalisation. Des indicateurs mesurables devraient être fournis pour vérifier l'atteinte des objectifs (selon le tableau des indicateurs au point 2.3).
- ✓ Les objectifs spécifiques du projet reflètent clairement les besoins identifiés des groupes cibles et des bénéficiaires finaux. Ils sont réalistes, axés sur les résultats et mesurables.
- ✓ L'alternative stratégique la plus prometteuse, la plus rentable et la plus réalisable a été sélectionnée pour atteindre l'objectif global. La raison d'être de la stratégie est logique et réaliste. Un scénario « avec et sans projet » a été analysé. La technologie proposée est la meilleure alternative par rapport aux autres.
- ✓ Les analyses économiques et financières ont montré que la meilleure alternative technologique a été choisie. L'alternative était durable d'un point de vue économique, social et environnemental. Le calcul a été effectué sur une base de durée de vie. Les coûts environnementaux externes des projets basés sur les combustibles fossiles doivent être intégrés dans les analyses (par exemple, les externalités, le prix du carbone). Les hausses de prix futures ont été prises en compte dans les calculs (p. ex. l'augmentation du prix du pétrole).
- ✓ La nécessité d'une subvention doit être justifiée. Le programme/projet ne peut pas être entièrement financé par des prêts ou des micro-crédits. La subvention fait toute la différence et le projet n'aurait pas été mis en œuvre sans le soutien d'ECREEE.
- ✓ Le montant de l'élément de subvention a été déterminé en fonction des ressources disponibles des partenaires du projet et/ou d'autres bailleurs de fonds et co-financiers.

2.5 Résultats du Projet

Fournissez une liste des résultats attendus et des produits finaux que le projet fournira après avoir mené à bien les activités prévues décrites au point 2.6. En d'autres termes, décrivez les principaux éléments produits par le projet pour chacun des principaux ensembles d'activités. Ces résultats doivent être sous le contrôle du projet et doivent généralement être les principaux produits livrables du projet. Des indicateurs quantitatifs spécifiques et mesurables relatifs à la réalisation des résultats doivent être fournis à l'annexe 1.

1.



2.	
3.	
4.	
5.	

2.6 Principales Activités du Projet

Énumérez et décrivez les principales activités nécessaires pour atteindre les principaux résultats du projet décrits au point 2.5 et indiquez qui en serait responsable. Vérifiez si les activités sont pratiques, réalistes, réalisables et cohérentes. Assurez-vous que le plan d'action est clair et réalisable. Le délai devra être indiqué dans le calendrier de déploiement du temps et des experts figurant à l'annexe 2.

Résultats	Principales Activités (étendre au besoin)	Partenaires responsables
1.1		
1.2		
2.1		
3.1		
4.1		
5.1		
6.1		

2.7 Faisabilité et Efficacité du Projet

- ✓ Démontrer la faisabilité générale du projet et l'efficacité de la méthode de mise en œuvre proposée. Une stratégie de mise en œuvre réaliste et réalisable et une répartition efficace des tâches entre les partenaires sont choisies. Les activités proposées sont appropriées, pratiques et conformes aux objectifs spécifiques et aux résultats attendus du projet. Décrire le rôle des différents acteurs et parties prenantes (candidat(s), partenaire(s) local(aux), groupes cibles, autorités locales, etc.), leur valeur ajoutée et les raisons pour lesquelles ces rôles leur ont été attribués. Le candidat principal et les partenaires ont établi des liens avec les autorités locales/nationales responsables de la gestion et de l'administration des services impliqués dans le projet.
- ✓ La faisabilité financière du projet est clairement indiquée dans la répartition du budget au point 3.1 et dans la feuille Excel du budget à l'annexe 3. La structure du projet assure une mise en œuvre efficace et rentable. Le cofinancement est assuré. Des accords de partenariat signés, des lettres d'engagement et/ou des lettres de cofinancement confirmant les contributions de chaque partenaire au projet et selon la ventilation budgétaire doivent être joints à la proposition (annexe 5). Les coûts administratifs doivent être raisonnables par rapport au budget global du projet (max. 10 %).
- ✓ Le demandeur et ses partenaires disposent d'une capacité de gestion suffisante et de sources de financement stables pour mettre en œuvre le projet. À cet égard, les demandeurs et leurs partenaires doivent satisfaire aux exigences administratives et financières minimales qui sont décrites en détail dans



les lignes directrices. Le demandeur et les partenaires disposent d'une capacité de gestion suffisante : adéquation du personnel (nombre, qualifications et expertise), adéquation du système d'information de gestion et du contrôle (à décrire également au point 4.4).

- ✓ Les principaux enseignements tirés d'autres activités comparables, antérieures ou en cours, sont explicitement analysés et intégrés.

2.8 Bénéficiaires Finaux

- ✓ Décrivez les principaux groupes cibles directement impliqués ou concernés par la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires finaux qui bénéficient des résultats du projet.
- ✓ Comment le projet va-t-il identifier et répondre à leurs besoins ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet répondra-t-il aux besoins des populations pauvres des zones périurbaines et rurales, des minorités ethniques et des femmes?

2.9 Durabilité et Potentiel de réplication ou de mise à l'échelle au niveau régional

- ✓ Le projet promeut le développement durable sur le plan social, économique et environnemental. Il est axé sur la demande et non sur la technologie ou les donateurs. Le projet prend en compte des questions transversales telles que les droits humains et sociaux, la réduction de la pauvreté et le genre lors de la mise en œuvre.
- ✓ Afficher l'effet multiplicateur du projet. Les projets soutenus ont un bon potentiel de réplication et devraient conduire à un déploiement à grande échelle. Le projet devrait suggérer des activités de réplication.
- ✓ Expliquez comment la durabilité sera assurée après l'achèvement du projet. Tous les utilisateurs potentiels doivent avoir un accès adéquat aux avantages et aux services fournis pendant et après l'exécution du projet.
- ✓ Le(s) groupe(s) cible(s) et les partenaires du projet sont suffisamment pris en charge. Les partenaires apportent un cofinancement et un soutien en nature. Une fois que le projet aura atteint les objectifs, le(s) groupe(s) cible(s) utiliseront les services et continueront à fournir et à entretenir l'infrastructure.
- ✓ Les infrastructures construites seront, dans la mesure du possible, entretenues et financées localement. Les ressources énergétiques et les matières premières seront disponibles localement et la technologie sera obtenue localement et ne sera importée que si nécessaire (les achats nécessaires seront effectués localement). La part des importations sera aussi faible que possible.
- ✓ La viabilité financière est assurée et les sources de revenus permettant de couvrir tous les coûts futurs (gestion, exploitation, maintenance et remplacement des équipements) sont identifiées. Le financement de la société de projet est viable à long terme.
- ✓ Décrire l'engagement et la participation de la communauté. Le processus de consultation doit impliquer tous les acteurs concernés, en particulier le groupe cible. Les bénéficiaires doivent être dûment informés des impacts du projet.



- ✓ Dans la mesure du possible, les capacités locales sont mises à profit pendant le projet : décrivez les formations qui seront organisées avant, pendant ou après la mise en œuvre du projet. Indiquez le(s) groupe(s) cible(s) et la méthodologie.

2.10 Innovation, Apprentissage et Diffusion

Décrivez la principale innovation de l'idée du projet. Mettez en évidence les approches et les technologies innovantes avec lesquelles le projet travaillera, les nouvelles idées, la simplicité, l'accessibilité financière accrue, les partenariats créatifs, la collaboration et la compréhension que le projet est censé développer, et la manière dont les enseignements tirés seront saisis et diffusés (y compris le transfert des technologies).

2.11 Analyse des risques

Décrivez les facteurs de risque qui auront une incidence sur la mise en œuvre, l'achèvement et la durabilité du projet. Cela devrait inclure au moins une liste des risques associés à chaque activité proposée, accompagnée de mesures correctives pertinentes pour atténuer ces risques. Une bonne analyse des risques doit inclure une série de types de risques, notamment les risques physiques, environnementaux, politiques, économiques et sociaux. Indiquez précisément la pertinence de mener une étude d'impact environnemental et social.

Principaux facteurs de risque	Probabilité (1 à 5)	Impact (1 à 5)	Mesures d'atténuation

1 est le plus bas ; 5 est le plus élevé

2.12 Genre

- ✓ Il convient d'indiquer l'aspect d'intégration de la dimension de genre dans le projet, en précisant comment le projet garantira l'égalité des chances pour les hommes et les femmes en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie.
- ✓ Le demandeur doit justifier que la conception du projet n'entraînera pas d'impacts négatifs involontaires sur le genre du fait du projet énergétique ; le projet doit intégrer des mesures sensibles au genre qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs visés et doit capitaliser sur les opportunités de réduire les disparités entre les sexes et d'améliorer les résultats globaux en matière de développement.



2.13 Solutions Techniques

- ✓ Décrire en détail les caractéristiques techniques du système et joindre un schéma fonctionnel
- ✓ Décrire pour chaque équipement la certification des normes internationales et les garanties de performance qui seront recherchées lors de la passation de marché
- ✓ Décrire les réglementations locales, nationales et régionales qui seront appliquées lors de l'installation
- ✓ Montrez comment la solution tient compte de la situation individuelle et des caractéristiques des bénéficiaires finaux plutôt que de reproduire des concepts préparés. La technologie sélectionnée sera acceptée par la population et pourra être adaptée au contexte spécifique du pays.
- ✓ Fournir des preuves que la solution proposée est la meilleure option pour fournir des services énergétiques à la (aux) communauté(s) cible(s) : les avantages, les bénéfices, les barrières et les contraintes des différentes solutions techniques, y compris celle proposée, doivent être discutés.
- ✓ Les externalités sociales, économiques et environnementales négatives et positives et leurs coûts interdépendants ont été pris en compte dans le processus de sélection de la meilleure alternative technologique (comme la pollution locale et les émissions de GES).
- ✓ Le coût actualisé de l'électricité (LCOE) du projet doit être comparé à différentes alternatives
- ✓ Les résultats des exercices de simulation doivent être inclus en annexe.
- ✓ Démontrer que les ressources en énergies renouvelables et les matières premières sont disponibles à long terme. L'utilisation des ressources ne doit pas avoir d'effets négatifs sur la disponibilité de la nourriture et de l'eau ou sur l'environnement.
- ✓ Décrivez les performances attendues du système. Les informations fournies doivent inclure, mais ne sont pas limitées à ce qui suit :
 - Nombre d'heures par jour et de jours par année de service
 - Durée de vie des principaux équipements
 - Pertes/ fraudes Non-techniques
 - État de charge minimal et moyen mensuel des batteries
 - Pourcentage d'électricité ou de chaleur produite à partir de sources d'énergie renouvelables en moyenne annuelle
- ✓ Si l'intervention proposée vise à renforcer et à améliorer les services fournis par un projet existant, la description de la solution technique doit inclure à la fois le système existant et le système proposé.

2.14 Propriété, Gestion, Exploitation et Maintenance du Système

- ✓ Décrivez la structure organisationnelle du projet et quelles sont les législations locales, nationales et régionales sur lesquelles il se base.
- ✓ Expliquez qui seront les propriétaires du projet et qui seront responsables de sa gestion, de son exploitation et de son entretien. Quel est l'accord contractuel entre eux ?
- ✓ Décrivez comment le projet assurera que le système de gestion, d'exploitation et d'entretien mis en place soit durable à long terme. Le projet doit être conçu de manière à garantir que la disponibilité des services énergétiques dans les communautés s'étendra au-delà de la durée de vie des équipements initialement acquis.



2.15 Schéma de Prix et de Tarifs (le cas échéant)

- ✓ Décrire et quantifier les coûts annuels prévus de gestion, d'exploitation et d'entretien, ainsi que les coûts de remplacement de l'équipement.
- ✓ Décrire en détail le régime tarifaire prévu et les revenus annuels qu'il générera
- ✓ Indiquez si le tarif sera basé sur la consommation d'énergie, la demande d'électricité, les services fournis, s'il s'agira d'un taux forfaitaire ou d'une combinaison de ces approches (le cas échéant)
- ✓ Est-ce que des tarifs sociaux sont envisagés ? Y aura-t-il des tarifs différents pour les ménages, les entreprises commerciales ou les institutions publiques ?
- ✓ Décrire la manière dont le tarif sera établi et approuvé et indiquer pour chaque étape l'autorité locale ou nationale responsable.
- ✓ Dans le cas où le régime tarifaire est (ou sera) défini par des autorités infranationales ou nationales, veuillez préciser. Indiquez les valeurs du régime tarifaire standard national ou infranational, si elles sont disponibles.
- ✓ Expliquez qui sera responsable de la perception du tarif
- ✓ Combien les utilisateurs finaux sont-ils censés payer ? Quel est le rapport avec leur volonté et leur capacité à payer ?

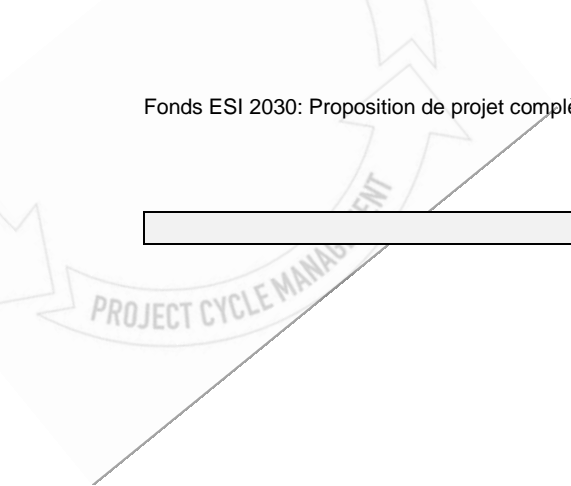
2.16 Utilisations Productives de l'Énergie (PUE)

- ✓ Décrivez comment le projet fera la promotion des PUE. Le projet devrait soutenir activement la croissance des entreprises rurales, qui mèneraient ensuite au développement économique. Ces PUE comprennent, sans toutefois s'y limiter, les services de communication et de secrétariat, la transformation agricole, la production alimentaire et la restauration, l'artisanat et les souvenirs, les soins de santé et l'hygiène, les services d'entretien et de réparation, les biens manufacturés.
- ✓ Préciser les PUE qui seront encouragées et les mesures qui seront prises.

2.17 Mesures d'Efficacité Énergétique

- ✓ Décrivez comment le projet intégrera l'efficacité énergétique dans sa conception, sa gestion, son exploitation et son entretien.
- ✓ Le projet doit veiller à ce que les acteurs concernés soient conscients des avantages de la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.







PARTIE 3 : INFORMATIONS FINANCIÈRES

3.1 Total des coûts directs éligibles du projet et montant de la subvention demandée : (en USD)

Fournissez une ventilation budgétaire détaillée du total des coûts directs éligibles du projet et de la structure de financement, comme indiqué dans l'exemple ci-dessous. Veuillez noter que la subvention d'ECREEE sera limitée aux dépenses d'investissement (systèmes d'énergie renouvelable). Donnez un aperçu réaliste du cofinancement des différents partenaires. Les projets dont le taux de cofinancement est plus élevé seront mieux notés lors de l'évaluation. Utilisez la feuille Excel de ventilation budgétaire fournie pour des calculs détaillés. Joignez la feuille Excel à la proposition de projet figurant à l'annexe 3.

Total des Coûts Directs (toutes les activités)		
Postes budgétaires	Coûts	% des coûts totaux
A. Frais de personnel		
B. Voyages et Séjour		
Équipements et Fournitures		
D. Services		
E. Ateliers et Formations		
F. Autres Dépenses		
G. Évaluation et Audit		
H. Réserve pour imprévus (5 %)		
Sous-total des Coûts Directs Éligibles		
Coûts Administratifs (max. 10 %)		
Total des coûts		

Postes budgétaires	Subventions accordées par ECREEE	Cofinancement des subventions accordées par ECREEE en %
A. Frais de personnel		
B. Voyages et Séjour		
Équipements et Fournitures		
D. Services		
E. Ateliers et Formations		
F. Autres Dépenses		
G. Évaluation et Audit		
H. Réserve pour imprévus (5 %)		
Sous-total des Coûts Directs Éligibles		
Coûts Administratifs (max. 10 %)		
Total des coûts		



PARTIE 4 : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Le demandeur (principal) doit avoir au moins **deux ans à son actif**. Des accords de partenariat dûment signés, des lettres d'engagement et/ou des lettres de cofinancement confirmant les contributions de chaque partenaire au projet et selon la ventilation budgétaire doivent être joints à la proposition (annexe 5). Indiquez le type d'organisation de tous les partenaires du projet : Entreprise privée, Organisme gouvernemental, Recherche privée, Recherche publique, Entreprise gouvernementale, Université privée/Université publique, ONG, Organisme de bienfaisance, Organisation communautaire, Organisation coopérative, etc.

4.1 Demandeurs et Partenaires

Nom du Partenaire	Type d'Organisation	Numéro d'Enregistrement Légal	Personne de Contact	Adresse postale complète	Adresse électronique	Numéro de téléphone du bureau et du portable (ajouter l'indicatif du pays)	Année d'établissement
Demandeur							
Partenaire 1							
Partenaire 2							
Partenaire 3							

4.2 Type de partenariat

Sélectionnez-en un (marquez d'un « x ») :

« Privé – Privé »	
« Privé – Public »	

4.3 Capacité et Expérience des Demandeurs et Partenaires

Fournissez une brève description des capacités et expériences du demandeur principal et du/des partenaire(s) pour exécuter le projet. Les types de projets entrepris, l'expérience de gestion, la nature des opérations, le nombre d'employés, les succursales (le cas échéant, l'expérience des entreprises et en particulier de l'équipe de projet engagée).

Demandeur Principal (veuillez préciser le nom) :

Partenaire 1 - (veuillez préciser le nom) :

Partenaire 2 - (veuillez préciser le nom) :

Partenaire 3 - (veuillez préciser le nom) :



4.4 Expériences / Compétences de l'équipe de projet :

Mettre en évidence les expériences / compétences pertinentes pour le projet proposé. Les Curriculum Vitae doivent être joints à l'annexe 6.

Équipe de projet	Nom des Experts	Expérience et Formation pertinentes
Demandeur principal		
Partenaire 1		
Partenaire 2		
Partenaire 3		
Partenaire 4		

PARTIE 5 : CERTIFICATION PAR LE DEMANDEUR PRINCIPAL

Signature :

Nom :

Poste dans l'organisation :

Date et lieu :

Cachet de l'Organisation du Demandeur Principal :



Annexe n° 1) Matrice du cadre logique

Objectif du projet sur lequel sont alignés les résultats	Hiérarchie des résultats du projet	Indicateurs <i>Décrire les mesures qui décrivent la réalisation des résultats</i>	Sources de vérification <i>Il s'agit notamment de documents, de rapports et d'autres sources d'information qui permettent de vérifier les indicateurs.</i>	Hypothèses/Risques <i>Ce sont des facteurs externes qui échappent au contrôle de la direction du projet. Ils peuvent néanmoins exercer une influence (même décisive) sur la réussite du projet</i>
Objectif Global <i>Objectif global de développement, c'est-à-dire les objectifs sectoriels ou directeurs du pays cible et d'ECREEE</i>	Objectif <i>Objectif principal r auquel ce projet, avec d'autres, contribuera</i>	<i>Dressez la liste des indicateurs qui seront utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif</i>		
Objectifs Spécifiques <i>Changements prévus par l'intervention ; les avantages durables pour le(s) groupe(s) cible(s)</i>	Résultats <i>L'effet du projet. Le changement dans la performance des bénéficiaires, des systèmes ou de l'institution en raison de la stratégie et des hypothèses de sortie combinées</i>	<i>Dressez la liste des indicateurs qui seront utilisés pour mesurer la réalisation des résultats</i>		
	Produits <i>Produits et services fournis par l'intervention afin d'atteindre les changements prévus au niveau des objectifs spécifiques</i>	<i>Dressez la liste des indicateurs qui seront utilisés pour mesurer la réalisation des produits</i>		
Activités <i>Dressez la liste des principales activités qui doivent être réalisées pour atteindre les résultats escomptés.</i>				

Annexe n° 2) Calendrier de déploiement du temps et des experts

Complétez et modifiez la feuille Excel selon vos besoins et copiez et collez le graphique dans la proposition de projet complète comme ci-dessous

Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Résultat attendu 1 :																								
1.1																								
1.2																								
1.3																								
Résultat attendu 2 :																								
2.1																								
2.2																								
2.3																								
Résultat attendu 3 :																								
3.1																								
3.2																								
3.3																								
Résultat attendu 4 :																								
4.1																								
4.2																								
Résultat attendu 5 :																								
5.1																								
5.2																								
	Jours ouvrables par mois (j/mois)																							
Nom des Experts/Consultants	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Nom de l'expert																								
Nom de l'expert																								
Nom de l'expert																								
Consultant Externe																								
Durée des Services en jours ouvrables	Total																							
Nom de l'expert																								
Nom de l'expert																								
Nom de l'expert																								
Consultant Externe																								
Total (en jours ouvrables)																								

Annexe n° 3) Joindre le fichier Excel de ventilation budgétaire

Annexe n° 4) Joindre des photos du site du projet (si disponibles)

Annexe n° 5) Joindre le(s) accord(s) de partenariat dûment signé(s), les lettres d'engagement et/ou de cofinancement

Annexe n° 6) Joindre les Curriculum Vitae des experts de l'équipe de projet

Annexe n° 7) Joindre la lettre d'approbation de l'institution focale nationale

